LE CHANGEMENT GLOBAL ET SES PRINCIPAUX EFFETS REGIONAUX

Comment le monde s'adapte aux effets du changement global, c'est-à-dire aux catastrophes liées au changement climatique ?

I. Le changement global

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'homme est la principale force qui modifie la planète. C'est la conséquence de l'explosion démographique, mais aussi de l'industrialisation, de l'exploitation intensive des ressources de la Terre (déforestation) et de l'urbanisation générale du monde. Selon les scientifiques, **les activités humaines sont responsables du réchauffement** de l'atmosphère terrestre constaté entre 1880 et 2012. Ils attribuent cette évolution à une augmentation des gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère : **si rien n'est fait, les températures devraient progresser en moyenne de 4°C d'ici 2100.**

Ce changement climatique à des **conséquences variées** : élévation du niveau des océans, fonte des glaciers, chaleur excessive dans les villes, perturbation des activités agricoles, multiplication de certaines catastrophes naturelles... Certaines régions du monde, souvent les plus pauvres, y sont particulièrement vulnérables.

Changement global : bouleversement des sociétés humaines lié notamment au réchauffement climatique, à la déforestation, l'industrialisation et à l'urbanisation du monde.

II- Les risques naturels

Entre 2000 et 2015, 3,2 milliards d'êtres humains ont été affectés par les 6 500 catastrophes naturelles recensées dans le monde. 85% de ces personnes vivaient dans des pays pauvres et 60% de ces catastrophes ont été provoquées par des tempêtes et des inondations.

Le nombre et l'intensité de ces catastrophes ont augmenté notamment en raison de l'activité humaine. La croissance démographique et économique, en effet, provoquent un réchauffement climatique, du fait du rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre. Ceux-ci trouvent leur origine dans notre mode de vie, fondé sur les transports et les usines, causes de pollution.

III- Des sociétés inégalement vulnérables

Le risque de catastrophe augmente sous l'effet de deux facteurs : la densité humaine et la pauvreté du pays. En conséquence, les **régions pauvres** très denses sont **plus exposées que les régions riches** moyennement denses. **98 % des victimes de catastrophe naturelle habitent ainsi dans un pays pauvre.** Un pays riche, en effet, peut anticiper et se protéger en cas de catastrophe alors qu'un pays pauvre est plus vulnérable. En matière de catastrophe, les inégalités socio-spatiales existent donc également.

Deux actions de l'homme favorisent le risque de catastrophe : d'une part, la **déforestation** parce qu'elle accentue les risques de crue, d'inondation ; d'autre part, **l'urbanisation** parce qu'elle laisse des citadins s'installer dans des zones inondables près des littoraux et près des fleuves.

III- Des réponses à toutes les échelles

Pour réduire le nombre de catastrophes, chacun s'efforce d'apporter des réponses à son niveau de compétence.

A l'échelle internationale, l'ONU a réuni à Paris en 2015, lors de la COP21, 195 pays, conviés à diminuer leur pollution, cause majeure du dérèglement climatique et du réchauffement de la planète, du fait du rejet dans l'atmosphère des gaz à effet de serre.

A l'échelle nationale, chaque pays adopte des plans de prévention et de gestion des catastrophes afin d'en diminuer le nombre et les effets si elles surviennent. Les pays riches, par exemple, dont la France, interdisent les constructions en zone inondable. Dans les pays pauvres, en revanche, la prévention des catastrophes est plus rare.

A l'échelle locale, enfin, chaque commune aménage son territoire en prenant en considération le risque de catastrophe. A New-York, par exemple, l'île de Manhattan, est protégée contre la montée des eaux. Au Bangladesh, en revanche, malgré la fréquence des inondations, les habitants sont presque abandonnés à eux-mêmes.